

Communiqué de presse
5 septembre 2024

ENGIE et INRAE renouvellent leur partenariat au bénéfice du développement durable de la filière de production de biogaz

Ce jeudi 5 septembre, Claire Waysand, directrice générale adjointe d'ENGIE, et Philippe Mauguin, président-directeur général d'INRAE, ont renouvelé leur partenariat par la signature d'un nouvel accord-cadre de 5 ans. En unissant leurs compétences en recherche et innovation dans le domaine de la production de biométhane à partir de déchets et résidus agricoles, cette signature marque l'engagement des deux acteurs à accélérer le développement d'une filière énergétique viable et durable, dans le cadre de l'agroécologie, en s'assurant de son impact environnemental mais aussi de sa résilience face aux impacts du changement climatique.

En s'appuyant sur l'expertise scientifique d'INRAE, ENGIE souhaite explorer les sujets liés à la mobilisation de la biomasse (matière première pour la production de biométhane), au bénéfice environnemental de la filière et à l'optimisation opérationnelle du processus de méthanisation.

INRAE et ENGIE collaborent déjà activement au sein de programmes de recherche nationaux et européens et à travers des contrats de thèses. Ils renouvellent leur accord de partenariat pour continuer à développer des solutions technologiques innovantes permettant une réduction des résidus organiques associée à la production d'énergie renouvelable grâce à la méthanisation, avec prise en compte des impacts environnementaux, sociétaux et économiques.

Leurs travaux communs au sein du projet Métha-Hyn¹, financé par l'ADEME, sont représentatifs de cette volonté. Ils ont pour objectif d'améliorer la productivité des unités de méthanisation grâce à la biométhanation² in situ. Les premiers résultats après 2 ans de travaux sont très prometteurs, avec une production de biogaz augmentée de 30 % grâce à l'ajout de cette brique technologique.

Pour ce nouvel accord-cadre qui s'étend jusqu'en 2029, la collaboration entre les deux acteurs est priorisée sur les problématiques suivantes, nécessaires au développement de la filière biométhane :

- le développement de la valorisation des biodéchets suite à la mise en place de l'obligation de tri ;
- le développement des cultures intermédiaires à vocation énergétique dans les exploitations françaises ;
- l'évolution de la disponibilité de la ressource agricole compte tenu de l'impact du changement climatique ;

¹ <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5583-metha-hyn-methanation-biologique-in-situ-avec-production-d-hydrogene-biologique.html>

² Processus biologique réalisé par des consortia microbiens anaérobies qui permet la conversion d'hydrogène et de dioxyde de carbone en méthane. Source : <https://narbonne.montpellier.hub.inrae.fr/nos-recherches/nos-thematiques/bio-methanation>.



- l'optimisation de la production de biométhane ;
- la détermination des impacts environnementaux, sociétaux et économiques de la production de biogaz en France.

Une collaboration s'appuyant sur le partage mutuel des expertises

ENGIE est le deuxième producteur de biométhane en France. Le groupe a pour objectif d'atteindre une capacité de production de biométhane de 10 TWh par an à l'échelle européenne d'ici à 2030. Elle s'engage à mettre à disposition son expérience, son expertise approfondie et ses réflexions stratégiques dans les secteurs industriels de la méthanisation. De son côté, INRAE apporte ses connaissances scientifiques et ses réflexions sur des sujets tels que la biotechnologie environnementale, l'analyse du cycle de vie des filières de production de biogaz ou encore l'impact du changement climatique sur la filière bioénergie issue de la biomasse agricole.

Pour conduire des projets de recherche et développement qui aboutiront à des produits et services novateurs, la collaboration s'appuiera sur le partage de connaissances et d'expérience entre ENGIE et INRAE et se concrétisera aussi par la mise en place de projets de recherche conjoints d'envergure à l'échelle européenne ou nationale avec des partenaires.

À propos d'ENGIE

ENGIE est un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec ses 97 000 collaborateurs, ses clients, ses partenaires et ses parties prenantes, le groupe est engagé chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidé par sa raison d'être, ENGIE concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en s'appuyant sur ses métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à ses clients.

Chiffre d'affaires en 2023 : 82,6 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, Euronext Vigeo Eiris - Europe 120 / France 20, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X).

À propos d'INRAE

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation. L'institut rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 272 unités de recherche, de service et d'expérimentation implantées dans 18 centres sur toute la France.

Institut de recherche finalisée, il se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population et au défi de la sécurité alimentaire, au dérèglement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut a un rôle majeur pour construire des solutions et accompagner la nécessaire accélération des transitions agricoles, alimentaires et environnementales.



Contact presse groupe ENGIE :

Tél. : +33 (0)1 44 22 24 35

engiepress@engie.com

✕ <https://twitter.com/ENGIEnewsroom>

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

ir@engie.com

Contact service Médias et opinion d'INRAE :

Tél. : +33 (0)1 42 75 91 86

presse@inrae.fr